



Communiqué du Trial Club du Pays de La Châtre du 24 janvier 2016

Annulation de la 25^{ème} édition des 3 Jours en Indre 2016

Lors de l'Assemblée Générale du club du samedi 23 janvier, il a été constaté que seulement 75 pilotes avaient transmis leur engagement au secrétariat du club. Si l'on se réfère aux 2 années précédentes à même date :

- 2014 : 150 pilotes sur 205 finalement participants à l'épreuve soit 73%
- 2015 : 128 pilotes sur 195 finalement participants à l'épreuve soit 66%

Avec 75 pilotes inscrits en 2016 cela donne une probabilité d'un plateau à 110 participants en mars 2016...

C'est tout à fait insatisfaisant au regard de l'investissement humain et financier auquel doivent faire face les membres actifs du TC Pays de La Châtre : 150 bénévoles pour l'organisation pour 3 jours, traçage des 43 zones et balisage de 130 kilomètres ce qui représente de nombreuses heures de travail.

Bien que tout soit calé à ce jour (zones débroussaillées, autorisation demandée à l'Administration et aux propriétaires, recrutement des commissaires, commande des textiles) et que la décision n'ait pas été facile à prendre, il a finalement été décidé de ne pas organiser l'édition 2016.

Nous sommes vraiment désolés pour les 75 pilotes inscrits, nous les remercions de leur confiance.

Nous sommes très amers car cela nous pose beaucoup de questions :

- Les classiques ont été la fierté de notre pays dans le monde du trial, l'Indre a été un pilier de ce développement dans les années 90-2000 mais depuis 2 ou 3 ans, chacune peine à faire le plein de pilotes ;
- La réalité économique nous rattrape, la 2^{ème} plus ancienne des classiques française est touchée en premier ;
- Le renouvellement des pilotes ne se fait pas ;
- Le prix de la licence FFM augmentée de 2.2% est souvent mis en avant comme un obstacle ;
- Le prix de la licence 1 manifestation passée de 85 E en 2015 à 100 E en 2016 soit 18% d'augmentation – pour info, 3 LAJ seulement dans les 75 pilotes alors qu'en 2015 nous en avions 17 à même date...

- Bien que beaucoup vantaient notre capacité à bien tracer les zones, peut-être n'avons-nous pas assez anticipé qu'il aurait fallu baisser le niveau encore pour satisfaire notre « clientèle » ;
- Bien que nous mettions en place une rotation des sites de zones à 70% tous les ans, la topographie de notre région ne fait pas rêver aux grands espaces avec un interzone trop facile et sans grand intérêt trialistique ;
- Notre organisation a peut-être certainement aussi perdu en convivialité ;
- Nous sommes donc au bout d'un cycle de vie !

Le club doit accepter ce verdict et se projeter sur autre chose pour survivre à la situation présente.

Deux pistes d'organisation seront à l'étude dans les prochaines semaines pour décider du chemin à prendre pour poursuivre l'extraordinaire aventure du Trial Club du Pays de La Châtre.

Pour que le trial se renouvelle et trouve d'autres voies.

Bien à vous.

Philippe Yvernault
Président du Trial Club du Pays de La Châtre